

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

M. l'Ambassadeur Marc PECSTEEN, Représentant Permanent
de la Belgique auprès des Nations Unies

Débat MANUA au Conseil de Sécurité

New York, 10/9/2019

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

La Belgique soutient l'intervention de l'Union européenne.

Comme d'autres, je voudrais remercier Envoyé Spécial Yamamoto pour son exposé, ainsi que M. Fedotov et M. l'Ambassadeur Djani.

Monsieur le Président,

Nous restons convaincus de **la nécessité des pourparlers de paix**. Malheureusement, nous devons constater que ces pourparlers se déroulaient dans un contexte de multiplication d'attentats terroristes extrêmement meurtriers. Utiliser les vies d'enfants, de femmes et d'hommes comme moyen de pression dans les négociations est inacceptable. On ne peut tenir la plume pour signer un accord de paix dans une main et une bombe dans l'autre.

La population afghane mérite – après des années de conflit - une paix durable et un accord de paix qui soit acceptable pour le peuple afghan et pour son gouvernement. Nous appuyons pleinement le rôle central du gouvernement afghan dans le processus de paix et appelons les **Talibans à s'engager dans les pourparlers** avec le gouvernement ainsi qu'à contrôler leurs effectifs afin de mettre fin à toute attaque.

Un accord de paix durable doit à tout prix préserver les acquis en terme de droit des femmes. Il serait manifestement injuste de sacrifier les progrès réalisés dans ce domaine. Nous soulignons l'importance d'une participation significative et égale des femmes au processus de paix et accordons dans ce cadre une attention particulière à la mise en œuvre de la nouvelle phase du Plan d'action national de l'Afghanistan relatif à la résolution 1325. La Belgique soutient ce plan d'action à travers une contribution à ONU Femmes.

La Belgique soutient pleinement la tenue d'**élections présidentielles** crédibles, libres et équitables. Cela renforcera la légitimité des institutions de l'État et ouvrira la voie au dialogue intra-afghan. Une forte participation aux élections sera cruciale pour que celles-ci reflètent la volonté démocratique du peuple afghan.

Dans ce cadre nous condamnons fermement les **attaques annoncées** par les talibans et d'autres **contre le processus électoral**. Les attaques contre des écoles et des hôpitaux

sont particulièrement odieuses. Nous encourageons le gouvernement à respecter ses engagements au titre de la Déclaration sur la sécurité des écoles et à prendre des mesures pour protéger celles servant de centres de vote pendant les élections. Nous rappelons également l'importance de maintenir des conditions égales pour tous les candidats et toutes les parties prenantes.

La Belgique reste très préoccupée par le nombre élevé de **victimes civiles** et par le nombre croissant de personnes déplacées, à la fois à cause du conflit et de la sécheresse. Nous réitérons l'obligation pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et de prendre des mesures immédiates pour prévenir les pertes civiles. La multiplication des attaques contre les travailleurs humanitaires est inadmissible, elle prive les communautés les plus vulnérables de l'accès à une assistance essentielle. Nous condamnons également l'utilisation aveugle d'engins explosifs improvisés.

Nous condamnons fermement toutes **les violations et les abus commis à l'encontre d'enfants** en Afghanistan, et déplorons le nombre record de victimes mineures l'année dernière. Nous attendons avec impatience le prochain rapport du Secrétaire général sur la situation des enfants dans les conflits armés en Afghanistan et comptons sur le Conseil pour qu'il prenne des mesures énergiques à cet égard. Le traitement des détenus, y compris des mineurs d'âge, nécessite une attention soutenue.

Monsieur le Président,

Avant de terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de la Belgique à appliquer le **régime de sanctions 1988** afin de dissuader les Talibans de soutenir Al-Qaida et ses affiliés et de décourager les attaques contre le gouvernement afghan. Nous faisons écho à l'appel lancé par le Président du Comité aux États Membres pour qu'ils fournissent des informations permettant de maintenir la liste de sanctions aussi à jour que possible et d'aider le Comité à renforcer l'efficacité des mesures de sanction.

Je tiens à reconnaître le **rôle crucial joué par la MANUA et toutes les agences des Nations Unies** pour soutenir la paix, la prospérité et la promotion des droits humains en Afghanistan. La Belgique poursuit son engagement en faveur de l'Afghanistan, en participant à la mission « Resolute Support » de formation de l'armée afghane et en contribuant financièrement à l'« Afghanistan National Army Trust Fund ».

Je vous remercie, Monsieur le Président.